

RAPPORT MONDIAL EN MATIÈRE DE SAUVEGARDE

EXERCICE 2023



Message de la Présidente Directrice Générale

J'ai le plaisir de partager le cinquième Rapport Annuel Mondial de Mercy Corps sur la Sauvegarde. C'est depuis 2020 que nous publions régulièrement ce rapport pour informer sur le nombre d'allégations de Sauvegarde reçues ; les conclusions des enquêtes sur ces allégations et nos efforts continus pour renforcer nos efforts de prévention et de réponse aux cas d'abus, d'exploitation et de harcèlement.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons, en priorité, investi dans les fonctions de Sauvegarde des personnes aux niveaux Régional et National afin de renforcer nos efforts de Sauvegarde des personnes là où ils sont le plus requis. Ces investissements nous ont permis de mener des actions de sensibilisation plus efficaces et contextualisées et de répondre aux préoccupations plus efficacement que jamais. Je me réjouis de constater une augmentation du nombre de signalements, ce qui montre que ces investissements portent leurs fruits et que la confiance dans nos systèmes et processus de signalement s'accroît.

Notre engagement en faveur de la sécurité, de la diversité et de l'inclusion est un élément fondamental de notre « Chemin vers les possibilités ». Notre objectif est d'être une organisation sûre et exempte d'exploitation et d'abus de toute sorte, où chacun est traité avec dignité et respect. Nous nous consacrons sans relâche au traitement rapide et sans heurts des dossiers, en accordant toujours la priorité au bien-être de la personne survivante tout au long du processus.

En partageant de manière transparente nos efforts, nos progrès et les défis auxquels nous sommes encore confrontés, nous espérons contribuer à une amélioration continue non seulement pour Mercy Corps, mais aussi pour l'ensemble du secteur Humanitaire et du Développement.

Merci d'honorer la confiance que les communautés placent en nous. Ensemble, nous **pouvons** prévenir les comportements répréhensibles et assurer la Sauvegarde de tous ceux avec qui nous travaillons.

Avec toute ma gratitude,



Tjada D'Oyen McKenna
PDG de Mercy Corps

Table des matières

Introduction	4
Note de synthèse	5
Notre engagement	6
Gouvernance et leadership en matière de Sauvegarde des personnes	7
Notre approche en matière de Sauvegarde des personnes	8
Prévention	10
Rapports et réponses	17
Réfléchir et s'adapter	22
Regarder vers l'avenir	23
Annexes	24
Contact	28

Introduction

Chez Mercy Corps, nous aidons les communautés - et les plus marginalisées d'entre elles - à s'affranchir des crises consécutives aux conflits et au changement climatique et à construire un avenir plus inclusif et plus résilient. Notre stratégie décennale — *Mercy Corps' Pathway to Possibility* — reflète notre ambition de répondre non seulement aux besoins fondamentaux des communautés affectées par les conflits et le changement climatique, mais aussi de parvenir à un changement durable et transformationnel à grande échelle. **Notre mission est d'alléger la souffrance, la pauvreté et l'oppression et d'aider les personnes à construire des communautés sûres, productives et justes.**

Dans plus de 40 pays à travers le monde, près de 6 000 membres de l'équipe de Mercy Corps travaillent aux côtés des personnes vivant dans la pauvreté, les catastrophes, les conflits violents et les impacts graves du changement climatique. Nous nous engageons à créer un changement global par le biais d'impacts locaux — 85 % des membres de notre équipe sont originaires des pays où ils travaillent. Nous sommes convaincus que les personnes les plus touchées par les crises ont la capacité de trouver des solutions.

Nous croyons que l'absence d'exploitation, d'abus, de harcèlement et de trafic sont des droits humains fondamentaux. Nous sommes profondément attachés à la sécurité et le bien-être des communautés, des participants aux programmes, des partenaires et des membres de nos équipes dans tous les pays où nous travaillons. Nous nous efforçons en permanence de créer un environnement opérationnel sûr, diversifié et inclusif, où chacun est traité avec dignité et respect.

Nous nous engageons à être transparent et avons commencé à partager publiquement des données sur nos allégations et enquêtes de Sauvegarde en 2019.¹ Avec cette publication, nous continuons notre rapport annuel de données sur les cas rapportés et sur les mises à jour de nos progrès en matière de Sauvegarde.² Comme d'habitude, nos rapports publics priorisent le

¹Nous considérons que les allégations de protection des personnes comprennent les allégations d'exploitation et d'abus sexuels, d'inconduite sexuelle interne (y compris le harcèlement sexuel), de protection des personnes des enfants et de traite des êtres humains. Vous trouverez l'intégralité de nos politiques sur notre [site web](#).

²Nos rapports globaux de protection des personnes sont disponibles sur notre site.

respect des personnes survivantes des incidents Sauvegarde et la confidentialité de toutes les informations les concernant.

Note de synthèse

Ce rapport annuel présente la stratégie de Sauvegarde de Mercy Corps, les mises à jour de statut et les données liées aux incidents pour l'exercice fiscal 2023 (EF23).³ La première section décrit notre engagement en matière de Sauvegarde notre approche, notre gouvernance et notre leadership ; donne un aperçu de nos progrès en matière de prévention au cours de l'EF 2023 et présente nos priorités pour l'EF 2024.

Des données détaillées sur le nombre de cas sont présentées dans la section « Rapports et Réponses ». Au cours de l'EF 2023, nous avons reçu 134 rapports alléguant des incidents Sauvegarde . Au 1er octobre 2023, tous les rapports de l'EF 23 ont fait l'objet d'enquête et ont été clôturés.

La Sauvegarde est une priorité essentielle pour Mercy Corps et un élément fondamental de notre engagement organisationnel en faveur d'une culture sûre, diversifiée et inclusive qui protège, habilite et promeut les groupes marginalisés. Au cours de l'EF 23, nous avons considérablement élargi notre équipe de Sauvegarde au niveau des Régions et des Bureaux-Pays pour nous assurer d'être en mesure de prévenir efficacement les préjudices et de répondre à toutes les allégations avec une approche centrée sur les survivants.

Nous avons élaboré, piloté et affiné un ensemble de normes fondamentales de Sauvegarde que nous lancerons au cours de l'EF 24 afin de clarifier davantage les rôles, les responsabilités et les activités requises dans l'ensemble de nos Programmes et Opérations. Nous avons également renforcé la collecte et l'utilisation de données afin d'éclairer nos efforts pour atténuer les préjudices et pour adapter nos stratégies de prévention.

Nous savons que, dans l'ensemble de notre secteur, il reste beaucoup à faire pour garantir la sécurité, l'intégration et l'absence d'exploitation et d'abus, de harcèlement et de traite des êtres humains. Nous restons profondément déterminés à progresser en tant qu'organisation

³ L'exercice fiscal 2023 comprend la période du 2 juillet 2022 au 30 juin 2023.

responsable et focalisée sur les survivants, où chaque personne est traitée avec dignité et respect.

Notre engagement

En tant qu'organisation humanitaire et de développement, nous rencontrons fréquemment des communautés dans les situations les plus difficiles. Les crises peuvent exacerber la disparité de pouvoir entre ces communautés et les organisations, comme la nôtre, qui les soutiennent. Nous nous engageons à ne pas abuser de ce pouvoir. Pour honorer la confiance que les communautés placent en nous, nous nous engageons à respecter cinq valeurs fondamentales :

L'intégrité : Nous agissons avec honnêteté, transparence et respect. Nous maintenons des normes éthiques élevées dans tout ce que nous faisons, tant dans notre travail pour Mercy Corps que dans notre vie personnelle. Nous faisons preuve d'intégrité en agissant avec courage et en mettant en pratique nos valeurs plutôt qu'en les professant simplement.

L'équité et l'inclusion : Nous traitons les gens avec dignité et respect, sans exploitation, harcèlement ou discrimination. Nous savons que nous donnons le meilleur de nous-mêmes lorsque nous rassemblons toute la diversité de nos identités, de nos expériences et de nos points de vue pour relever les défis les plus complexes du monde. Nous nous engageons à créer un lieu de travail et des programmes psychologiquement et physiquement sûrs et inclusifs en nous écoutant les uns les autres, en remettant activement en question et en traitant les dynamiques de pouvoir inégales. En outre nous concevons des systèmes et des processus qui favorisent l'équité et l'inclusion.

Principes humanitaires : Nous nous engageons à respecter les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Nous menons des actions humanitaires en fonction des besoins. Nous pensons que l'action humanitaire sensible aux conflits n'est pas négociable, et nous intégrons activement les principes de non-préjudice à chaque étape de nos réponses.

Écouter, apprendre et s'adapter : Nous recherchons le point de vue des personnes les plus touchées, en particulier celles qui sont systématiquement réduites au silence, et nous tenons compte des connaissances et de l'expérience des personnes avec lesquelles nous travaillons.

Ces perspectives nous permettent de réfléchir, d'apprendre et de nous adapter afin de devenir l'organisation que nous aspirons à être.

Redevabilité : Nous nous tenons redevables des besoins, des priorités et des droits des populations touchées. Nous sommes également responsables les uns envers les autres, envers le code d'Éthique de Mercy Corps et envers toutes les lois et réglementations applicables.

Nous pensons que l'exploitation sexuelle, les abus et le harcèlement sont des violations des Droits de l'Homme. Toute forme d'abus, d'exploitation ou de trafic contredit directement les principes sur lesquels repose notre travail humanitaire et peut causer un préjudice profond et durable aux enfants ou aux adultes qui en sont victimes. Mercy Corps ne tolère aucune forme d'abus ou d'exploitation et s'efforce d'assurer la sécurité physique et psychologique de ses équipes et de ses programmes. Nous nous engageons à collaborer avec nos pairs et nos organisations partenaires autour de notre engagement commun à mettre fin aux abus et à l'exploitation, et à nous engager avec les membres de la communauté et les organisations locales qui soutiennent et font entendre la voix des survivants.

La Sauvegarde est un engagement permanent ; elle exige des efforts et une attention continue de la part de tous ceux qui travaillent avec nous ou en notre nom. Nous nous engageons à donner la priorité à cet effort, à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher qu'une mauvaise conduite ne se produise, à garantir un accès significatif à des voies de signalement sûres et fiables, et à initier une réponse opportune et centrée sur les survivants en cas d'incident.

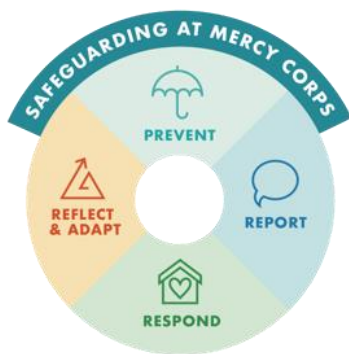
Gouvernance et leadership en matière de sauvegarde

Le Département d'Éthique et de Conformité (DEC) de Mercy Corps est autonome et dirigé par notre responsable en chef de l'Éthique et de la conformité (CECO), Steve Linick, qui rend compte directement au PDG et au Conseil d'Administration. Le Comité conjoint d'Éthique et de Sauvegarde est un Comité permanent du Conseil d'Administration, présidé actuellement par Emmanuel Lulin, et chargé de superviser la Sauvegarde au nom des Conseils d'Administration conjoints de Mercy Corps Global, Mercy Corps Europe et Mercy Corps Netherlands.

Le DEC supervise la mise en œuvre d'un programme d'Éthique conçu pour prévenir, détecter et répondre aux conduites illégales, contraires à l'Éthique ou inappropriées, y compris les préjudices Sauvegarde, et promouvoir une culture d'intégrité dans l'ensemble de l'Organisation. Le DEC est chargé de répondre à tous les signalements de violations de l'Éthique, y compris la fraude, la corruption, les préjudices Sauvegarde, la discrimination, le harcèlement et l'intimidation. Notre responsable de la réception des dossiers gère notre ligne d'assistance téléphonique, et notre Directeur principal des enquêtes de Sauvegarde supervise une équipe d'enquêteurs principaux basés dans les régions et de co-enquêteurs dans les Bureaux-Pays. Ces derniers sont formés aux enquêtes sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (SEAH). Nous employons des équipes d'enquêteurs distinctes pour répondre aux allégations de fraude et de corruption, ainsi qu'aux allégations relatives au code d'Éthique des Ressources Humaines.

Notre Directeur principal de la Sauvegarde gère l'équipe globale de prévention de la Sauvegarde, qui comprend un Directeur du soutien à la Sauvegarde, cinq Conseillers Régionaux à la Sauvegarde, un Conseiller Sauvegarde et à l'Inclusion basé en Europe, ainsi qu'un gestionnaire de projet des systèmes et de l'analyse, qui se concentre sur notre approche fondée sur les données. Les Conseillers Régionaux soutiennent les Points Focaux et les Champions Sauvegarde dans les Bureaux-Pays, ainsi que les fonctions de Sauvegarde à plein temps.

Notre approche en matière de Sauvegarde



Nous définissons la Sauvegarde comme **notre responsabilité partagée de veiller à ce qu'aucune personne travaillant en notre nom ne cause de préjudice aux autres membres de l'équipe, aux partenaires ou aux personnes et communautés avec lesquelles nous travaillons, et que nous répondions de manière appropriée et centrée sur les survivants aux allégations d'exploitation, d'abus, de harcèlement ou de traite des êtres humains.** Chez Mercy Corps, la Sauvegarde est un terme générique qui couvre la prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels d'enfants ou d'adultes, aux abus physiques ou émotionnels ou à la négligence d'enfants, à la

traite et à l'exploitation des êtres humains, ainsi qu'à l'inconduite sexuelle interne.⁴

L'engagement en faveur d'une approche centrée sur les survivants sous-tend l'ensemble de notre travail de Sauvegarde. La sécurité, le bien-être et les perspectives des survivants sont au cœur de nos efforts.

Notre approche repose sur quatre grands piliers :

- **Prévenir** les violations des règles de Sauvegarde grâce à des politiques solides, des pratiques d'embauche sûres, l'intégration, la formation et une gestion efficace, et en intégrant la Sauvegarde dans notre culture et dans l'ensemble de nos programmes et partenariats.
- Veiller à ce que les gens se sentent à l'aise pour **signaler** leurs problèmes grâce à des mécanismes de signalement accessibles, sûrs et fiables, utilisés par les participants, les membres de la communauté, notre équipe et nos partenaires. Il s'agit notamment de notre ligne d'assistance téléphonique sur l'intégrité et des mécanismes de responsabilité et de signalement communautaires.
- **Répondre** à tous les incidents de Sauvegarde en utilisant une approche centrée sur le survivant qui donne la priorité aux droits, aux souhaits, aux besoins, à la sécurité, à la dignité et au bien-être des survivants. Veiller à ce que les rapports de Sauvegarde soient traités de manière confidentielle et à ce que les survivants soient mis en contact avec un soutien significatif. Mener des enquêtes professionnelles tenant compte des traumatismes, rapides et approfondies.
- Utiliser une approche fondée sur les données ; recueillir les enseignements tirés de chaque enquête, y compris les réactions des survivants, et suivre les tendances et les modèles de signalement, afin de **réfléchir et de s'adapter** pour renforcer continuellement nos systèmes de Sauvegarde.

⁴ Pour la définition de ces termes et d'autres, voir l'annexe A à la page 20.

Prévention

Renforcer notre expertise en matière de Sauvegarde

Cette année, nous avons accueilli quatre nouveaux Conseillers Régionaux Sauvegarde et disposons désormais d'une Représentation Régionale en Asie et en Europe, dans les Amériques, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient. Nos Conseillers Régionaux sont originaires des régions où ils sont basés et sont disponibles pour fournir des conseils contextuels et un soutien technique aux équipes au sein des Bureaux-Pays. Nous avons également recruté un Conseiller Sauvegarde et Inclusion en Europe, pour faire progresser nos efforts d'engagement dans les réseaux européens de Sauvegarde et avec les bailleurs de fonds et les Organisations homologues.

Au niveau national, nous avons augmenté le nombre de Points Focaux et de Champions formés à la Sauvegarde, de responsables, de Conseillers et de Managers qui travaillent directement avec les équipes et les programmes au niveau local. Ces personnes chargées de soutenir la Sauvegarde au niveau du Bureau-Pays travaillent avec leurs équipes pour les sensibiliser, les former et les aider à intégrer les activités de Sauvegarde dans les programmes. Ils sont formés aux approches centrées sur les survivants et sont disponibles comme canal de signalement direct pour les personnes ayant des préoccupations liées à la Sauvegarde. Ils créent et tiennent à jour une base de données des ressources communautaires pour les survivants, aident à assurer la liaison avec les survivants en cas de besoin et servent de voie d'orientation pour ceux qui ont besoin d'une aide médicale, psychosociale ou autre.

A la suite des formations en présentiel pour les Points Focaux et les co-investigateurs à la fin de l'année fiscale 2022, nous avons continué à proposer des formations dans les régions où Mercy Corps a des programmes actifs. La première formation de l'année pour les points focaux et les co-enquêteurs a eu lieu à Nairobi, au Kenya, en janvier. Elle a été suivie par d'autres formations en Ukraine, au Niger et en Colombie. En juillet, nous avons organisé notre plus grande formation à Amman, en Jordanie, qui a rassemblé des participants de plus de 20 pays d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique. Comme le montre la figure 1 ci-dessous, nous disposons actuellement de 80 Points Focaux et 34 Co-enquêteurs actifs dans les programmes nationaux. Un nombre croissant de nos grands pays disposent de membres de l'équipe de

Sauvegarde à temps plein, en plus des Points Focaux et des Champions formés. Nous anticipons que ce nombre augmente au cours des prochaines années, étant donné que nos normes de base en matière de Sauvegarde définissent les niveaux minimums de dotation en personnel basés sur les risques contextuels et programmatiques pour la Sauvegarde .

Soutien actif aux pays de Mercy Corps par région

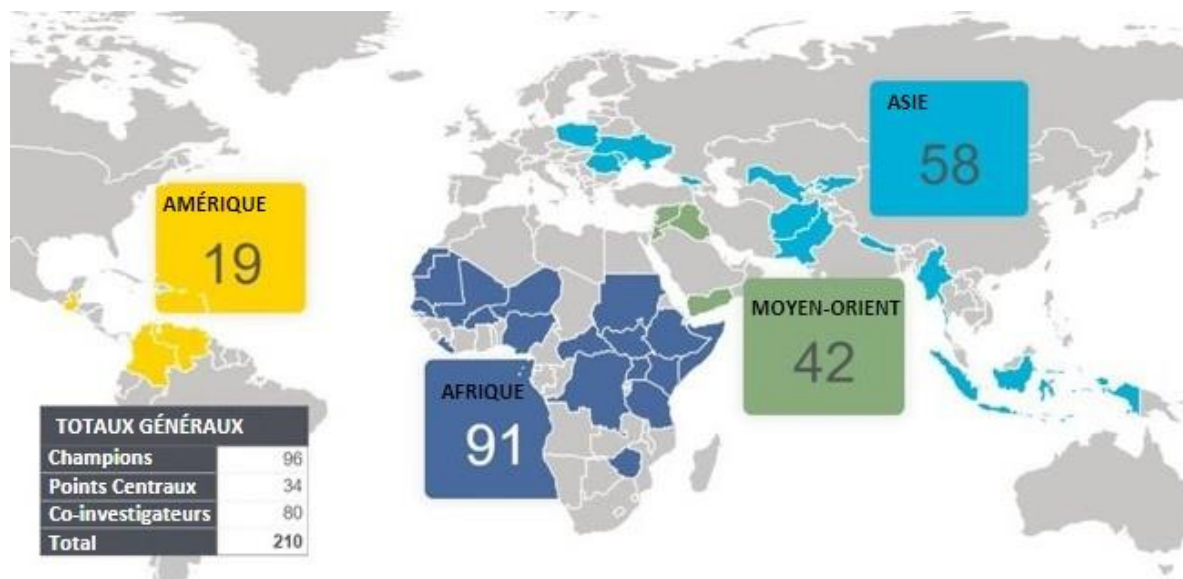


Figure I. Nombre total de membres du personnel d'appui à la Sauvegarde dans les pays, réparti par région et par type. Les définitions de chaque rôle figurent à l'annexe A.

Renforcement des capacités de Sauvegarde et sensibilisation

La sensibilisation et la formation des membres de l'équipe de Mercy Corps, du personnel des partenaires et des participants aux programmes à la prévention de la maltraitance sont essentielles pour réduire le risque de maltraitance. La transmission de ces connaissances et de cette compréhension nécessite une formation en personne, adaptée au contexte, en plus des cours obligatoires, composantes du processus de recrutement. . C'est l'une des fonctions clés des rôles de soutien local en matière de Sauvegarde décrits ci-dessus. Les Champions de la Sauvegarde et les Points Focaux sont chargés de dispenser au moins une formation par mois pour s'assurer que les connaissances restent fraîches et que les nouveaux membres de l'équipe sont sensibilisés. Ces sessions sont ancrées dans les programmes et les contextes culturels

pertinents, et les membres de l'équipe de Sauvegarde sont disponibles pour répondre aux questions, à la fois en groupe et individuellement. La formation est dispensée en présentiel dans la mesure du possible et en ligne lorsque les circonstances l'exigent. Pour les responsables nationaux, nous offrons des opportunités d'apprentissage basées sur des scénarios pour s'assurer qu'ils sont prêts à prévenir les préjudices et à répondre d'une manière centrée sur les survivants conformément à nos processus centraux de signalement et d'enquête.

Au cours de l'exercice fiscal 2023, les membres de l'équipe de Sauvegarde ont dispensé des sessions en présentiel sur la prévention de la Sauvegarde à près de 4 000 participants, y compris des membres de l'équipe, des participants aux programmes, des membres du personnel des partenaires et des travailleurs journaliers.

Outre la formation, nous communiquons régulièrement sur la Sauvegarde et l'Éthique dans toute l'organisation, dans différentes langues, pour nous assurer que les membres de l'équipe aient confiance et comprennent nos processus de Sauvegarde, reconnaissent que la direction donne la priorité à la Sauvegarde, savent qu'il est important de s'exprimer s'ils voient quelque chose de préoccupant, et puissent facilement accéder aux canaux de signalement. Ces communications comprennent notre semaine annuelle de l'Éthique, notre lettre d'information Integrity Matters, les heures de bureau du CECO, les webinaires et notre série de vidéos « Let's Talk Ethics » dans laquelle les questions d'Éthique difficiles ou complexes sont discutées de manière accessible pour le bénéfice des membres de l'équipe.

Des politiques et des normes de Sauvegarde efficaces et complètes

Nous révisons régulièrement nos politiques de Sauvegarde afin de nous assurer qu'elles reflètent l'évolution des meilleures pratiques du secteur, les exigences des donateurs et les priorités de l'organisation. Nous intégrons les enseignements tirés des enquêtes sur les cas, les commentaires des membres de l'équipe et des survivants lorsque cela est possible, afin de garantir que nos politiques sont claires, efficaces et qu'elles reflètent les besoins et les voix des survivants. Au cours de l'exercice fiscal 23, nous avons apporté des mises à jour importantes à deux politiques de Sauvegarde. Notre politique révisée de lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains contient des dispositions supplémentaires visant à garantir que nos programmes, nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement sont exempts de toute forme

de traite des êtres humains et d'exploitation par le travail, y compris le travail des enfants. Nous avons mis à jour notre politique de Sauvegarde de l'enfance en y ajoutant des dispositions relatives à la Sauvegarde numérique, au toilettage et au travail des enfants. Les principales dispositions, notamment l'interdiction absolue de toute forme d'activité sexuelle avec des enfants de moins de 18 ans, y compris le mariage des enfants, restent inchangées.

Les dispositions relatives au travail des enfants énoncées dans ces politiques sont fondées sur des normes internationales, notamment la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Ces dispositions établissent la différence entre un travail acceptable pour des enfants de moins de 18 ans et les formes de travail interdites pour les enfants, à l'instar de celles qui sont mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereuses ou nuisibles pour les enfants, et/ou qui interfèrent avec leurs scolarités.

En outre, nous sommes en train de finaliser le document autonome de la Politique des Normes Fondamentales de Sauvegarde, qui sera lancée au début de 2024. Cette politique regroupera pour la première fois tous nos engagements en matière de Sauvegarde — au niveau des programmes et des opérations — dans un cadre global, avec des résultats et des responsabilités clairement articulés. Notre objectif est de veiller à ce que les normes de notre politique de Sauvegarde soient aussi solides et claires que possible, qu'elles fonctionnent de manière cohérente et qu'elles soient clairement intégrées dans les processus et les flux de travail existants.

Recrutement, embauche et accueil en toute sécurité

Nous nous engageons à empêcher les abuseurs d'évoluer dans notre secteur et nous nous scrutons minutieusement les nouveaux candidats en vérifiant leurs antécédents et en leur posant des questions lors d'entretiens et de la vérification de leurs références. Nous sommes membres de l'[Inter-Agency Misconduct Disclosure Scheme](#), une plateforme de collaboration entre plus de 240 Organisations homologues visant à empêcher les auteurs connus d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels de se faire recruter par d'autres Organisations dans l'ensemble du secteur. Nous avons mis en œuvre ce système pour toutes les personnes recrutées au Siège et à l'International, et nous allons le déployer pour les personnes recrutées

dans les Bureaux-Pays en 2024. Au cours de l'exercice fiscal 24, nous renforçons nos exigences en matière de recrutement sécurisé dans le cadre des Normes Fondamentales de Sauvegarde. En outre, nous définissons un niveau de risque pour chaque nouveau poste en fonction du niveau de responsabilité du titulaire du poste et de la nature de ses contacts avec les populations participantes. Les postes à haut risque feront l'objet d'un examen plus approfondi et les titulaires vont suivre une formation plus complète sur la Sauvegarde lors de recrutement et des étapes ultérieures. En outre, nous améliorons les mesures de Sauvegarde dans l'ensemble de nos lignes directrices sur le Recrutement en urgence et adaptons nos approches si nécessaire. Tous les membres de l'équipe doivent signer notre Code d'Ethique lors de leur embauche et suivre une formation obligatoire sur ce Code d' au cours des 30 premiers jours d'emploi et le feront chaque année par la suite. Ces formations interactives comprennent des modules sur nos différentes politiques de Sauvegarde . Pour réussir, les participants doivent démontrer qu'ils comprennent les normes de comportement attendues, les obligations de signalement et la manière de signaler les problèmes. Nous mettrons à jour ces formations en ligne au cours de l'exercice fiscal 24.

Intégration programmatique

Nous aidons les équipes des Bureaux-Pays et des Programmes à intégrer les meilleures pratiques de Sauvegarde à chaque phase de notre cycle de programme, depuis la phase d'identification et de conception du programme jusqu'à la phase de clôture, en passant par la mise en œuvre. Cette démarche est décrite dans nos orientations relatives aux programmes de Sauvegarde , qui comprennent : l'évaluation des risques de Sauvegarde , la mise en place de mesures appropriées pour l'engagement de travailleurs à court terme ou « journaliers », l'intégration de la Sauvegarde dans les budgets et le suivi des mesures d'atténuation des risques qui ont été identifiées. Les Bureaux-Pays bénéficient du soutien de nos Conseillers Régionaux Sauvegarde , qui assurent un appui technique , font des visites de soutien dans les Bureaux-pays en tant que de besoin et une collaboration avec d'autres fonctions telles que la Protection, le Genre, l'Equité et l'Inclusion sociale (GESI) et les Mécanismes Communautaires de Redevabilité, de traitement des plaintes et de retours d'information (CARM en anglais pour Community Accountability Reporting Mechanism). Tout au long de l'EF 23, nous avons apporté un soutien à des Bureaux-Pays spécifiques ayant des contextes à haut risque, tels que le Soudan du Sud, la

RDC, la Palestine et la République Centrafricaine .⁵ Nos équipes collaborent de manière proactive avec les fonctions programmatiques pour continuer à mettre en œuvre et à améliorer nos mesures d'atténuation des risques Sauvegarde.

Vérification, suivi et soutien aux partenaires et fournisseurs

Nous nous engageons à contextualiser nos activités, c'est-à-dire à transférer intentionnellement le pouvoir et la prise de décision aux communautés au sein desquelles nous opérons. Nous travaillons avec plus de 700 partenaires qui partagent notre engagement vis-à-vis des principes humanitaires. Nous exigeons de nos partenaires qu'ils respectent les mêmes normes de Sauvegarde que les membres de notre équipe, notamment par le biais d'engagements contractuels dans nos accords de partenariat. Le cas échéant, les membres de notre équipe de Sauvegarde dans le pays aident les partenaires à renforcer leurs systèmes et processus de Sauvegarde et, dans certains cas, dispensent une formation directe aux équipes des partenaires. Dans le cadre des normes fondamentales, nous avons intégré des questions supplémentaires dans notre contrôle préalable à l'attribution des subventions pour tous les sous-réциpiendaires . De plus nous avons piloté un nouvel outil d'évaluation et de suivi conjoints afin d'identifier des composantes de leurs systèmes de Sauvegarde ayant besoin de renforcement spécifique. Nous disposons d'un Code de Conduite des Partenaires, simple et facile à traduire, que les partenaires de mise en œuvre peuvent utiliser lorsque leurs politiques existantes ne sont pas substantiellement équivalentes aux nôtres ou ne répondent pas aux normes de l'IASC.

Nous avons mis à jour notre politique et nos procédures d'approvisionnement sur le terrain afin d'inclure des mesures supplémentaires de diligence raisonnable pour soutenir la politique (révisée) de Lutte contre la Traite et l'Exploitation des Personnes. Ces procédures incluent des vérifications obligatoires des références des fournisseurs avec des questions relatives à la Traite et à l'Exploitation des Personnes ; pour tous les appels d'offres standard, un questionnaire destiné aux fournisseurs qui comprend des questions sur la manière dont le fournisseur évalue les risques liés à la traite et à l'exploitation des êtres humains ; , et des visites sur le terrain

⁵ Ces contextes et d'autres sont considérés comme présentant un risque particulièrement élevé d'exploitation et d'abus sexuels selon [l'Index général d'exploitation et d'abus sexuels du Comité permanent interorganisations](#).

pour les appels d'offres de grande valeur et ceux dans les secteurs présentant un risque plus élevé de Traite et d'Exploitation des Personnes, tels que la construction.

Outre la vérification et le contrôle, nous collaborons activement avec les fournisseurs pour leur fournir, le cas échéant, des informations et des formations pertinentes en matière de Sauvegarde des Droits de l'Homme. Notre engagement à suivre et à soutenir nos fournisseurs dans la prévention de la Sauvegarde fait partie intégrante de notre engagement pour des processus d'approvisionnement conformes à l'Éthique et à la responsabilité sociale, garantissant en fin de compte une chaîne d'approvisionnement plus sûre et plus responsable.

Nous publions une déclaration annuelle sur l'esclavage moderne, comme l'exige la Loi Britannique de 2015 sur l'esclavage moderne. Cette déclaration qui est disponible sur le [site web de Mercy Corps](#) détaille les mesures que nous prenons pour atténuer les risques d'esclavage moderne au sein de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. En outre, nous remplissons le FCDO Modern Slavery Assessment Tool (MSAT), un outil d'auto-évaluation conçu pour aider les fournisseurs de services FCDO à évaluer le risque d'esclavage moderne et à réduire le risque d'exploitation des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement. Nous avons considérablement amélioré notre performance sur l'utilisation de cet outil, en particulier grâce à des indicateurs-clés de performance renforcés pour la prévention de l'esclavage moderne et pour renforcer les processus de diligence raisonnable au sein de la chaîne d'approvisionnement. En outre nous continuons à nous engager avec le FCDO pour répondre aux recommandations du MSAT.

Engagement en faveur de la sécurité, de la diversité et de l'inclusion

La Sauvegarde fait partie intégrante de notre engagement pour la sécurité, la diversité et l'inclusion, qui est l'un des cinq engagements fondamentaux qui sous-tendent notre stratégie décennale. Pour nous, la sécurité est synonyme de respect, de dignité et de vie en sécurité et de l'exploitation. La diversité valorise les différences — visibles et invisibles — qui rendent chaque individu unique. L'inclusion signifie que les équipes, les programmes et les partenariats de Mercy Corps créent de manière réfléchie des espaces sûrs et une culture d'appartenance pour toutes les personnes. Nous comprenons que ces efforts sont interdépendants ; nous ne pouvons pas assurer la sécurité des communautés et des membres de l'équipe sans promouvoir la diversité

et l'inclusion dans tout ce que nous faisons. Notre engagement en faveur de la sécurité, de la diversité et de l'inclusion coordonne un ensemble de départements et d'initiatives qui sont tous interconnectés et renforcent la sécurité, la participation, la responsabilité, la localisation et l'apprentissage. Il s'agit notamment de notre équipe du personnel, des efforts internes en matière de genre, de diversité et d'inclusion, du travail de Sauvegarde , des efforts de programmation en matière d'équité entre les sexes et d'inclusion sociale, de l'obligation de rendre compte aux personnes affectées (AAP) et du CARM, ainsi que de notre engagement à l'échelon local. Ensemble, nous nous efforçons d'éliminer les dynamiques de pouvoir inéquitables, de nous attaquer aux systèmes qui perpétuent la discrimination et l'abus de pouvoir, et de favoriser une culture d'équité, d'intégrité et de responsabilité dans nos opérations, notre culture et nos programmes. Nous nous montrons respectueux et laissons la place à l'expression de perspectives et de priorités individuelles diverses.

Tous les membres de l'équipe de Mercy Corps sont responsables de l'intégration de mesures garantissant la sécurité, la dignité, l'accès significatif, la responsabilité et la participation inclusive dans tous les programmes, ainsi que sur notre lieu de travail et dans nos opérations. Il leur incombe également de modéliser nos quatre comportements fondamentaux en matière de leadership : l'inclusion, la collaboration, l'intégrité et la curiosité.

Rapports et réponses

À la fin de l'EF 22, nous avons entièrement mis à jour et remanié notre ligne d'assistance téléphonique Integrity et notre système de gestion des cas de Sauvegarde . Notre ligne d'assistance améliorée comprend un site web de signalement rationalisé, des lignes téléphoniques multilingues et une adresse électronique. Au cours de l'EF 23, la mise à jour de notre système de gestion des dossiers de Sauvegarde a permis à notre équipe chargée des enquêtes de Sauvegarde de trier efficacement les rapports de Sauvegarde et de fournir une analyse opportune des tendances en matière de Sauvegarde .

Mécanismes de signalement

Des canaux de signalement fiables, accessibles et bien utilisés sont essentiels à la Sauvegarde . Nous avons continué à investir dans nos mécanismes de signalement internes et externes et à

les renforcer, en offrant aux individus diverses options pour signaler leurs préoccupations de la manière qui leur convient le mieux.

Pour les membres de la communauté et les participants aux programmes, nous fournissons des CARM accessibles et pertinents au niveau local.⁶ La mise en œuvre de ces mécanismes a été une priorité organisationnelle majeure et des systèmes de gestion des conflits d'intérêts adaptés au contexte local sont opérationnels dans l'ensemble de nos sites et de nos programmes. Notre politique globale en matière de CARM définit neuf normes minimales pour la responsabilité communautaire et des exigences claires pour les partenaires.⁷ Tous les programmes nationaux et les entités de Mercy Corps sont tenus de respecter les normes de cette politique afin de garantir une approche cohérente et de qualité de la responsabilité communautaire, tout en maintenant la capacité de répondre aux besoins et aux perspectives de la communauté.

Nous proposons un certain nombre de canaux de rapport internes afin de garantir que les membres de l'équipe disposent d'une option qui leur convient, dans la langue de leur choix. Les membres de l'équipe peuvent s'adresser directement à la ligne d'intégrité de Mercy Corps par courrier électronique, dans n'importe quelle langue. Le portail web et les lignes téléphoniques de la ligne d'assistance pour l'intégrité⁸ offrent à l'utilisateur final une expérience multilingue rationalisée qui permet de faire des rapports confidentiels et de les rendre anonymes. Les membres de l'équipe peuvent également signaler des problèmes de Sauvegarde directement au CARM, à la direction, aux ressources humaines ou aux membres de l'équipe de Sauvegarde, qui sont tous tenus de faire un rapport immédiat à la ligne d'assistance téléphonique pour l'intégrité.

⁶ Les membres de l'équipe peuvent également utiliser un mécanisme de rapport de responsabilité communautaire s'ils le souhaitent, et les membres de la communauté ou les participants sont invités à utiliser la ligne d'assistance téléphonique sur l'intégrité ou d'autres moyens de rapport.

⁷ Voir l'annexe D pour les neuf normes minimales CARM de Mercy Corps.

⁸ Le portail web de notre ligne d'assistance pour l'intégrité est hébergé par i-Sight, une plateforme tierce accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les lignes téléphoniques de notre ligne d'assistance pour l'intégrité sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et sont hébergées par Convercent, un entrepreneur tiers.

Les recherches menées dans le secteur⁹ nous ont appris que de nombreux cas d'exploitation et d'abus ne sont pas signalés et que les survivants se heurtent à des obstacles importants dans de nombreux contextes dans lesquels nous travaillons. Nos systèmes CARM ont presque triplé leurs rapports de Sauvegarde depuis l'exercice 21, ce qui est un signe encourageant que la sensibilisation et la confiance dans nos systèmes de rapport continuent de se développer.

Réponse aux incidents et enquêtes

Nous nous engageons à apporter une réponse professionnelle, respectueuse des traumatismes et centrée sur les survivants à toutes les allégations de Sauvegarde. Notre équipe chargée des enquêtes sur la Sauvegarde fait partie du département « Ethique et conformité » et rend compte au CECO. Une équipe diversifiée et multilingue d'enquêteurs expérimentés en matière de Sauvegarde se trouve dans les centres régionaux et rend compte à notre Directeur Principal des Enquêtes de Sauvegarde.

L'équipe chargée des enquêtes de Sauvegarde est soutenue par nos co-enquêteurs de Sauvegarde dans le pays (voir figure 1, ci-dessus).¹⁰ Les co-enquêteurs suivent une formation aux enquêtes spécifiques au SEAH et travaillent sous la direction de nos enquêteurs basés au siège. Les co-enquêteurs collaborent avec les points focaux de Sauvegarde pour établir des liens entre les survivants et les services de soutien identifiés dans nos cartes de ressources communautaires. Les co-enquêteurs sont devenus une ressource inestimable qui nous permet de gérer des enquêtes à distance avec un soutien sur le terrain.

Au cours de l'EF 22, nous avons acquis et développé un nouveau système de gestion des dossiers, qui comprend des outils d'analyse de données intégrés que nous avons utilisés pour améliorer notre suivi des tendances en matière de Sauvegarde et garantir une réponse efficace aux incidents de Sauvegarde.

Données relatives aux réponses et aux incidents pour l'EF 23

⁹ Voir par exemple : Centre de ressources et de soutien en matière de protection des personnes, [Résumé : Obstacles au signalement de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels \(SEAH\)](#)

¹⁰ Pour les affaires impliquant des membres de l'équipe de direction ou du conseil d'administration, nous faisons appel à des enquêteurs experts externes.

Au cours de l'exercice fiscal 23, Mercy Corps a reçu 134 rapports faisant état de problèmes de Sauvegarde . À titre de comparaison, nous avons reçu 100 rapports de Sauvegarde au cours de l'EF 22 et 65 au cours de l'EF 21. Tous les rapports de Sauvegarde de l'EF 23 sont clos. Les notifications confidentielles requises aux donateurs (et aux régulateurs, le cas échéant) concernant des rapports spécifiques ont été émises conformément à nos accords avec les donateurs et aux procédures opérationnelles standard de notification aux donateurs de Mercy Corps.

Après un examen préliminaire, tous les 134 rapports ne constituaient pas des violations potentielles des politiques de Sauvegarde de Mercy Corps ou n'étaient même pas liés aux programmes ou au personnel de Mercy Corps. À la suite d'enquêtes centrées sur les survivants, 27 rapports ont été considérés comme des violations avérées des politiques de Sauvegarde de Mercy Corps. Au total, 7 rapports corroborés concernaient des survivants mineurs (4 rapports incluant des préoccupations liées au travail des enfants et 3 cas d'abus/exploitation sexuels). Neuf concernaient une inconduite sexuelle interne (entre membres de l'équipe) à des degrés divers, y compris des relations non divulguées. Onze concernaient des cas d'exploitation ou d'abus sexuels et, dans plusieurs cas, mettaient également en cause la politique de Mercy Corps en matière de lutte contre la Traite et l'Exploitation des Personnes, qui interdit l'achat de services sexuels à des fins commerciales.

Tous les rapports corroborés ont donné lieu à des mesures disciplinaires, dont 19 licenciements ou résiliations de contrats. Dans tous les cas, les membres de l'équipe qui ont été licenciés n'ont plus le droit d'être réembauchés et les contractants n'ont plus le droit d'obtenir d'autres agréments ou de conclure de nouveaux contrats. Le statut d'inéligibilité des anciens membres de l'équipe sera communiqué aux employeurs potentiels, notamment par l'intermédiaire du système interinstitutionnel de divulgation des fautes professionnelles (Inter-Agency Misconduct Disclosure Scheme). Dans tous les rapports corroborés impliquant l'exploitation ou la maltraitance d'un participant ou d'un membre de la communauté, il a été mis fin à l'emploi du membre de l'équipe ou à l'accord de sous-traitance du partenaire. Les rapports corroborés ont également donné lieu à des recommandations d'amélioration des processus et des programmes, qui sont mises en œuvre par nos Conseillers Régionaux en matière de Sauvegarde , en partenariat avec les équipes nationales et régionales.

Dans toutes les allégations impliquant un survivant identifié, un soutien inconditionnel a été offert, qu'ils souhaitent ou non être engagés dans une enquête, que l'allégation concerne ou non un membre de l'équipe ou un partenaire de Mercy Corps. La gamme de soutiens offerts comprennent les soins de santé, l'appui financier, l'assistance éducative et le soutien psychosocial.

Nous nous efforçons de conclure toutes les enquêtes de Sauvegarde dans les 90 jours et avons atteint cet objectif au cours de l'EF 23. Cependant, nous reconnaissons que notre approche centrée sur le survivant peut parfois nécessiter des enquêtes plus longues.

Réflexions sur les données de l'EF 2023

Le nombre de signalements a augmenté de 34 % au cours de l'EF 23 par rapport à l'EF 22. Nos Conseillers Régionaux Sauvegarde ont collaboré étroitement avec nos rôles de soutien pour la Sauvegarde dans les Bureaux-Pays pour développer et former les membres de l'équipe sur nos politiques de Sauvegarde et nos systèmes de signalement. Notre [code d'Éthique](#), lancé au début de l'EF 23, souligne l'obligation pour les membres de l'équipe et les partenaires de signaler toute préoccupation de bonne foi, que ce soit personnellement ou de manière anonyme.

Conformément à nos comportements fondamentaux, nous encourageons les membres de notre équipe à agir avec intégrité et à privilégier le signalement. Nous pensons que l'augmentation des signalements en matière de Sauvegarde reflète ces efforts continus et collectifs visant à instaurer la confiance dans nos systèmes de signalement et notre réponse en matière de Sauvegarde. Tout en continuant à tendre vers un secteur exempt d'exploitation et d'abus, nous savons qu'il existe des obstacles importants au signalement dans la plupart des contextes et nous considérons l'augmentation des signalements comme une étape positive.

Reflexion et adaptation : Une approche fondée sur des données probantes

Conformément à l'approche « Le chemin des possibles » de Mercy Corps, nous nous efforçons d'être guidés par les évidences. Nous analysons les données sur les cas afin d'améliorer et d'adapter en permanence nos efforts de prévention et de réponse. Nous examinons régulièrement les tendances et réfléchissons aux données quantitatives et qualitatives à la fin de chaque trimestre. Nous demandons l'avis des survivants à la fin de chaque incident et intégrons les recommandations ou autres informations qualitatives qu'ils nous fournissent. Notre système de gestion des cas, i-Sight, comprend des outils d'analyse intégrés et personnalisés qui alertent nos équipes d'intervention et de prévention sur les tendances émergentes en matière de rapports de Sauvegarde . Ces alertes opportunes permettent d'orienter les efforts de prévention ciblés et les recommandations d'amélioration des programmes. i-Sight garantit également un suivi précis d'une gamme élargie de points de données qui permettent une analyse plus riche des données, ce qui permet de mieux informer nos efforts de prévention.

Nous utilisons notre collecte de données pour continuer à travailler avec nos agences sectorielles homologues afin de partager de manière sûre et transparente des informations de Sauvegarde de haut niveau anonymisées. Pour garantir une plus grande responsabilité et identifier des tendances plus larges dans les rapports de Sauvegarde du secteur, Mercy Corps est membre du comité de pilotage d'un projet pilote intitulé « Harmonisation des données SEAH », conçu pour partager les informations de Sauvegarde dans l'ensemble du secteur et avec le public. Le projet pilote est coordonné par l'Alliance des normes humanitaires fondamentales (CHS) et soutenu par de nombreux donateurs, dont l'USAID et la FCDO. La partie pilote du projet se termine en octobre 2023 et commencera à s'étendre à l'hiver 2023.

Enfin, à la fin d'une enquête de Sauvegarde , nous examinons les conditions spécifiques qui existaient et qui ont pu rendre l'incident plus susceptible de se produire. Nous formulons des recommandations de mesures disciplinaires et correctives et assurons le suivi de la mise en œuvre de ces mesures avec les équipes nationales. Nous prenons en compte toutes les implications qui découlent de notre analyse d'un cas donné — du recrutement et de

l'embauche, à l'intégration et à la formation, à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion des programmes, au processus de rapport et d'enquête — en cherchant toujours des moyens d'éviter que des situations similaires ne se produisent et d'améliorer notre réponse en tant que de besoin.

Regarder vers l'avenir

L'EF 2023 a été une année de croissance rapide pour l'équipe de Sauvegarde , car nous nous préoccupons de mettre en place les mesures de soutien à la Sauvegarde dans les pays et les régions où il est le plus nécessaire. Nous attendons avec impatience le déploiement de notre politique sur les normes fondamentales de Sauvegarde au cours de l'EF 24 et la poursuite de nos efforts pour instaurer une culture sûre, diversifiée et inclusive dans l'ensemble de l'équipe et des opérations de Mercy Corps.

Annexes

Annexe A : Définitions citées en référence (par ordre alphabétique)

- **Affaire non concluante** : Nous ne sommes pas en mesure d'obtenir des preuves suffisantes pour déterminer si les allégations spécifiques sont fondées, par exemple parce que le rapport émane d'un tiers anonyme et/ou n'identifie pas un survivant particulier ou l'objet de la plainte. Dans ces cas, nous prenons toutes les mesures possibles pour enquêter en tenant compte des besoins des survivants et pour permettre que d'autres plaintes d'être soumises. En outre, nous examinons les programmes et les systèmes pour nous assurer qu'ils répondent à nos normes de Sauvegarde et que les membres de l'équipe, les participants, les partenaires et les membres de la communauté comprennent leurs droits et savent comment signaler leurs préoccupations.
- **Allégation de Sauvegarde** : Nous considérons que les allégations de Sauvegarde comprennent les allégations d'exploitation et d'abus sexuels, d'inconduite sexuelle interne (y compris le harcèlement sexuel), de Sauvegarde de l'enfance et de traite des êtres humains.
- **CARM** : Mécanisme communautaire de redevabilité, de traitement des plaintes et de retours d'information (Community Accountability Reporting Mechanism en anglais) : Le CARM est un canal permettant à tous les membres de la communauté de fournir un retour d'information, des suggestions, des plaintes et des préoccupations d'une manière sûre, confidentielle, transparente et accessible. Cela permet à Mercy Corps de répondre et de procéder à toutes les adaptations programmatiques ou de Sauvegarde nécessaires et d'assurer la sûreté, la sécurité et l'autonomisation des participants au programme.
- **Cas d'Exploitation et d'Abus sexuels (EAS)** : Allégations d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre de participants à nos programmes ou d'autres membres de la communauté, notamment : abus réel ou tentative d'abus d'une position de vulnérabilité, d'une différence de pouvoir ou de confiance à des fins sexuelles ; profit monétaire, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui ; échange

-
- d'assistance contre des relations sexuelles ou romantiques ; abus sexuel de participants à nos programmes ou de membres de la communauté ; et paiement pour des relations sexuelles ou des actes sexuels.
- Cas d'inconduite sexuelle (SM- Sexual Misconduct) : Allégations qui comprennent des cas d'inconduite sexuelle sur le lieu de travail, y compris le harcèlement sexuel (quid pro quo ou environnement de travail) et l'agression sexuelle. Cela inclut également les relations non divulguées le long des lignes hiérarchiques.
 - Cas de Sauvegarde de l'enfant (CS) : Comprend les allégations d'abus physique, émotionnel ou sexuel, ou de mise en danger des enfants.
 - Cas en cours : Un cas où l'enquête est en cours.
 - Cas étayé : Lorsque l'enquête a conclu qu'il est plus probable qu'improbable que la violation se soit produite.
 - Cas non fondé : Lorsque les preuves disponibles sont insuffisantes pour conclure qu'il est plus probable qu'improbable que la violation ait eu lieu. Visiteurs : Les visiteurs des installations de Mercy Corps, y compris les photographes, les cinéastes, les journalistes, les chercheurs, les donateurs et les donateurs potentiels, et toute autre personne accueillie par Mercy Corps ou visitant les programmes mis en œuvre ou soutenus financièrement par Mercy Corps.
 - Champions de la Sauvegarde : ils jouent un rôle similaire aux points focaux de la Sauvegarde en sensibilisant et en produisant des cartes de ressources communautaires, qui sont utilisées dans le cadre de nos pratiques de soutien aux survivants et de notre processus d'orientation vers les services. Les champions de la Sauvegarde travaillent avec une capacité technique réduite et ne remplacent pas les points focaux. Ils constituent un ajout important à notre équipe globale de Sauvegarde et complètent notre soutien dans le pays en ce qui concerne les efforts de prévention de la Sauvegarde .
 - Co-enquêteurs en matière de Sauvegarde : ils agissent en tant que soutien à l'enquête dans le pays lorsque des allégations de violation des règles de Sauvegarde sont signalées. Ils fournissent des informations contextuelles locales, des traductions et facilitent la planification, la communication et la mise en œuvre de l'enquête. Avec les conseils et la supervision des enquêteurs principaux à temps plein, les co-

-
- enquêteurs peuvent prendre des mesures d'enquête sur le terrain, notamment en participant à des entretiens, en examinant des preuves et en étudiant des documents pertinents.
- **Membre de l'équipe** : Tous les membres de l'organisation dans son ensemble, y compris les conseils d'administration, les cadres supérieurs, la direction, les membres de l'équipe, les employés détachés, le personnel temporaire, les stagiaires et les bénévoles de Mercy Corps.
 - **Partenaires** : Les bénéficiaires de sous-subsidies, les organisations partenaires, les sous-traitants, les experts externes, les consultants, les agents, les représentants et toute autre organisation ou personne qui agit au nom de Mercy Corps ou selon les instructions de Mercy Corps.
 - **Point Focal pour la Sauvegarde** : il s'agit des ressources de Sauvegarde dans le pays, qui travaillent avec les membres de l'équipe pour renforcer la confiance dans nos mécanismes de signalement. Ils fournissent également des informations et un retour d'information sur le terrain afin de contribuer à l'élaboration de la stratégie et de l'approche en matière de Sauvegarde de l'ensemble de l'organisation. La formation des points focaux comprend des approches centrées sur les survivants pour les réponses aux incidents, les voies d'orientation, la cartographie des ressources communautaires, les normes internationales de Sauvegarde, les rapports de la communauté et des membres de l'équipe, l'évaluation des risques de Sauvegarde, ainsi que d'autres compétences connexes.
 - **Travailleurs temporaires ou journaliers** : Les personnes embauchées pour des contrats à court terme dans le cadre d'un programme.

Annexe B : Liens pertinents et documents de référence

- [Site web de Mercy Corps](#)
- [Rapport mondial de Sauvegarde pour l'EF 19, Partie I et Partie II](#)
- [Rapport mondial en matière de Sauvegarde pour l'EF20](#)
- [Rapport mondial de Sauvegarde pour l'EF 21](#)
- [Rapport mondial de Sauvegarde pour l'EF 22](#)
- [Politiques Ethiques de Mercy Corps](#)

- [Code d’Ethique de Mercy Corps](#)

Annexe C : Présence mondiale de Mercy Corps par Région EF23

Afrique

- Bureaux-Pays : 19 ¹¹
- Programmes comptant des participants au cours de l’EF 2023 : 109
- Participants : 14 099 938



Asie et Europe

- Bureaux-Pays : 16
- Programmes comptant des participants au cours de l’EF 2023
- Participants : 6 681 711



Moyen-Orient

- Bureaux-Pays : 6
- Programmes comptant des participants au cours de l’EF 2023 : 62
- Participants : 2 293 138



Amériques

- Bureaux-Pays : 7
- Programmes comptant des participants au cours de l’EF 2023 : 33
- Participants : 1 639 829



¹¹ Ce chiffre inclut les pays où Agrifin opère (Tanzanie, Zambie). Les participants à Agrifin sont inclus dans la rubrique « Initiatives globales » uniquement.

CONTACT

STEVE LINICK

Responsable de l’Ethique et de la conformité

slinick@mercycorps.org

KAREN BARNETT

Directrice principale, Sauvegarde

kbarnett@mercycorps.org

LAURA RAGAN

Directrice principale, Enquêtes sur les Sauvegarde s des personnes

lragan@mercycorps.org

À propos de Mercy Corps

Mercy Corps est une organisation internationale de premier plan animée par la conviction qu’un monde meilleur est possible. En cas de catastrophe, dans la détresse, dans plus de 40 pays du monde, Mercy Corps s’associe pour mettre en œuvre des solutions audacieuses — en aidant les gens à triompher de l’adversité et à construire des communautés plus fortes de l’intérieur. Maintenant, et pour l’avenir.

Siège mondial

45 SW Ankeny Street Portland, Oregon 97204 888.842.0842

mercycorps.org

Siège européen

96/3 Commercial Quay Edinburgh, EH6 6LX Scotland, UK 44.131.662.5160

mercycorps.org.uk